



N° 175

Le 3 septembre 1992

## LE CANADA SE RÉJOUIT DE L'ADOPTION DE LA CONVENTION SUR LES ARMES CHIMIQUES

L'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a accueilli avec satisfaction aujourd'hui l'adoption d'une Convention sur les armes chimiques dans le cadre de la Conférence sur le désarmement à Genève. Une fois mise en oeuvre, la Convention permettra d'éliminer une catégorie entière d'armes de destruction massive.

«Cette Convention permet au Canada de réaliser l'un de ses principaux objectifs en matière de contrôle des armements, a déclaré M<sup>me</sup> McDougall. Depuis que des soldats canadiens ont, pour la première fois, été victimes d'une attaque au gaz à Ypres il y a 77 ans, le Canada a toujours préconisé l'abolition totale des armes chimiques.»

Les négociations officielles de la Convention sont en cours depuis 1984, bien que des discussions internationales sur l'interdiction des armes chimiques aient débutées en 1968. Le document sera maintenant soumis aux Nations Unies où le Canada coparrainera une résolution en vue de le faire adopter. Une cérémonie officielle de signature aura lieu à Paris, peut-être même au début de janvier 1993. La Convention entrera en vigueur lorsqu'elle aura été ratifiée par 65 pays.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874